

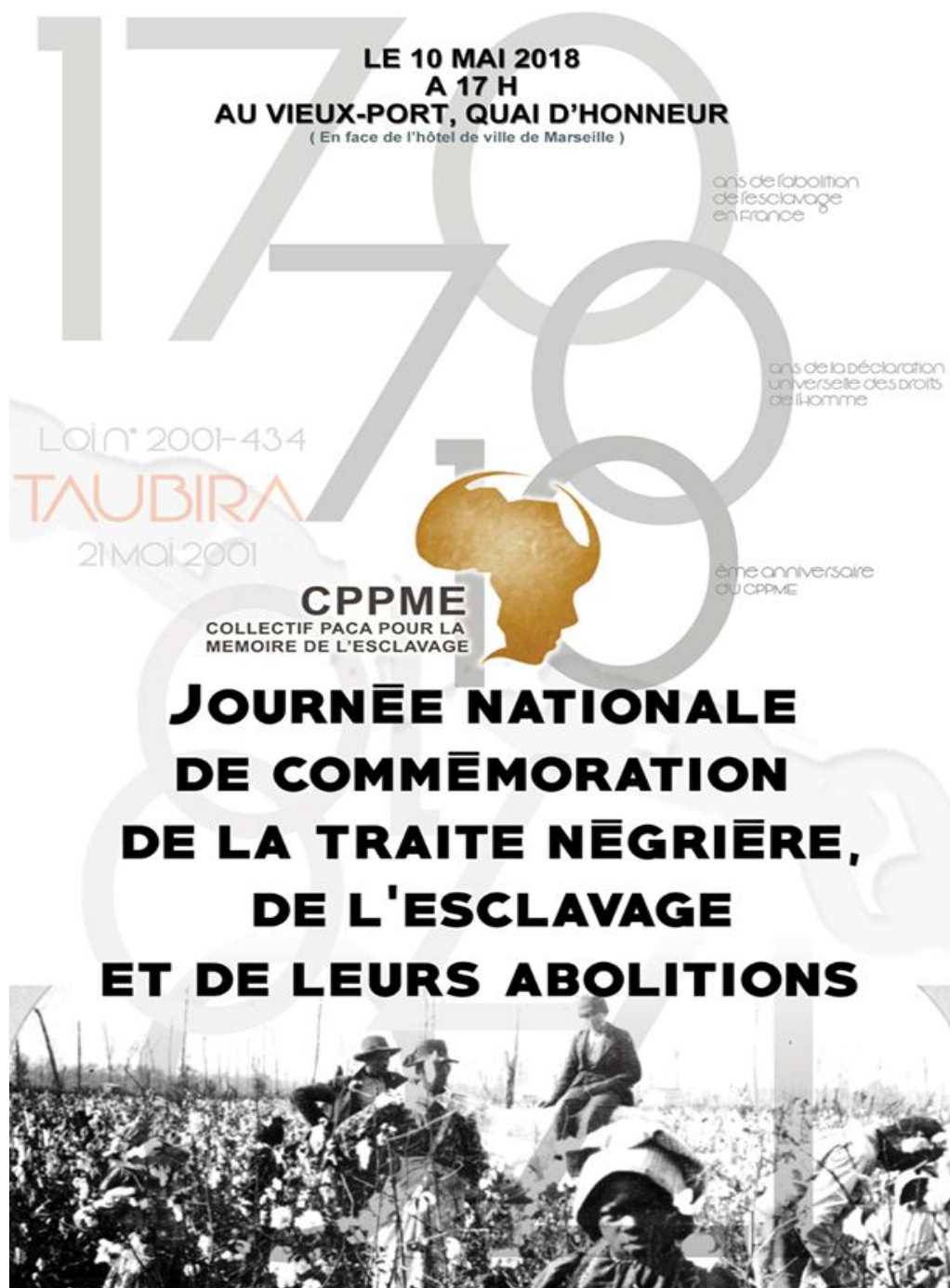


COLLECTIF PROVENCE-ALPES- COTE-D'AZUR POUR LA MEMOIRE DE L'ESCLAVAGE (CPPME)



*Maryse CONDÉ (**Notre marraine**) le prix Nobel alternatif 2018*

RAPPORT D'ACTIVITE 2018



Affiche de la cérémonie du 10 mai 2018

PRESENTATION

Le Collectif PACA Pour la Mémoire de l'Esclavage(CPPME) existe officiellement depuis 2008, c'est-à-dire plus d'une décennie. Notre activité consiste à promouvoir et partagé cette mémoire de l'esclavage auprès notamment des jeunes afin qu'ils s'approprient cette histoire pour aider à une véritable prise de conscience citoyenne.

Nous avons comme première référence la Loi Taubira « **Loi n° 2001-434 du 21 mai 2001 tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité** » les trois premiers articles de cette loi guide nos actions:

« Article 1er

La République française reconnaît que la traite négrière transatlantique ainsi que la traite dans l'océan Indien d'une part, et l'esclavage d'autre part, perpétrés à partir du xve siècle, aux Amériques et aux Caraïbes, dans l'océan Indien et en Europe contre les populations africaines, amérindiennes, malgaches et indiennes constituent un crime contre l'humanité.

Article 2

Les programmes scolaires et les programmes de recherche en histoire et en sciences humaines accorderont à la traite négrière et à l'esclavage la place conséquente qu'ils méritent. La coopération qui permettra de mettre en articulation les archives écrites disponibles en Europe avec les sources orales et les connaissances archéologiques accumulées en Afrique, dans les Amériques, aux Caraïbes et dans tous les autres territoires ayant connu l'esclavage sera encouragée et favorisée.

Article 3

Une requête en reconnaissance de la traite négrière transatlantique ainsi que de la traite dans l'océan Indien et de l'esclavage comme crime contre l'humanité sera introduite auprès du Conseil de l'Europe, des organisations internationales et de l'Organisation des Nations unies. Cette requête visera également la recherche d'une date commune au plan international pour commémorer l'abolition de la traite négrière et de l'esclavage, sans préjudice des dates commémoratives propres à chacun des départements d'outre-mer. »

Marseille, le 22 novembre 2017

DECLARATION PRELIMINAIRE SUR L'ESCLAVAGE DES NOIRS EN LIBYE

Hier j'ai été au colloque sur « la Méditerranée du Futur », on parlât de tout, des poissons, au plastique qui pollue, mais pas un mot sur la barbarie qui s'y exerce dans ce berceau de la civilisation qui est la Méditerranée. J'avais envie de hurler mes questions et je regarde tout autour de moi, je suis manifestement le seul noir dans tout l'auditorium à ce moment là. Et je me ravise non pas par lâcheté, ni par cynisme mais si j'avais hurlé mes questions au ministre des affaires étrangères aurait-il été écouté, simplement non. N'aurais je pas projeté une image négative du noir, en donnant corps à tous les préjugés qui nous concernent, nous les noirs. Déjà que nous sommes vendu en Lybie dans le silence criminel des instances, ils auraient tôt fait de dire dans leur fort intérieur. Vous voyez ils ne savent pas se tenir et c'est normal de les mettre aux enchères. J'aurais voulu poser ces questions suivantes :

Votre Méditerranée du futur se bâtit donc sur la mort de plusieurs milliers d'êtres humains, donnant à cette mer un goût de cadavre cela dans l'indifférence, au cynisme le plus achevé ? Votre Méditerranée du Futur, se nourrit donc de la souffrance du désespoir de milliers de femmes d'enfants et d'hommes stoppés net par des milices grassement financés par l'Union Européenne ? La Méditerranée prison à ciel ouvert, c'est ça la Méditerranée du futur ? Mais la perspective d'être avec vous tous aujourd'hui pour mener la lutte implacable contre ce crime contre l'humanité, est ma plus grande consolation.

L'actualité se rappelle à nous avec la plus grande et monstrueuse cruauté, qu'en Libye l'homme noir est à vendre comme une chose, une bête de somme, sans que cela ne suscite de réactions dignes de ce nom. En effet, le mutisme coupable de la communauté internationale, nous oblige à réagir avec force face à ce crime contre l'humanité toute entière. A notre niveau donc nous allons agir en menant des actions pour dénoncer les faits qui se déroulent en Libye. Tout sauf l'indifférence ! Tout sauf l'inaction ! Nous sommes au pays des Droits de l'Homme ! Tâchons-nous d'en être dignes à l'égard du silence coupable de certains.

Collectif PACA Pour la Mémoire de l'Esclavage(CPPME) est le seul projet , organisation de cette envergure qui s'est pérennisé dans le temps. Le CPPME porté par mes prédécesseurs le Docteur Martin Carvalho, Jean-Marc Ega, et je ne leur rendrais jamais assez hommages de nous avoir doté d'un véritable crédit auprès des autorités locales et

nationales. Ainsi que toutes les actions, qu'ils ont contribué à mettre en place pour que le CPPME vive.

Notre activité consiste à promouvoir et partagé cette mémoire de l'esclavage auprès notamment des jeunes afin qu'ils s'approprient cette histoire afin d'aider à une véritable prise de conscience citoyenne.

Nous avons comme première référence la Loi Taubira « **Loi n° 2001-434 du 21 mai 2001 tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité** »

Les objectifs du Collectif Paca pour la Mémoire de l'Esclavage, sont de promouvoir et partagé avec tous public cette histoire de l'esclavage et notamment sa transmission auprès de la jeunesse. En organisant des rencontres, débats , partenariats...

Ainsi que notre participation active à l'organisation de la cérémonie du 10 mai commémorant la journée nationale de la Mémoire de la Traite des noirs, de l'Esclavage et de leurs abolitions.

Les objectifs du Collectif Paca pour la Mémoire de l'Esclavage :

Promouvoir et partagé avec tous public cette histoire de l'esclavage et notamment sa transmission auprès de la jeunesse. En organisant des rencontres, débats...

Ainsi que notre participation active à l'organisation de la cérémonie du 10 mai commémorant la journée nationale de la Mémoire de la Traite des noirs, de l'Esclavage et de leurs abolitions.

De fait, le Collectif Paca pour la Mémoire de l'Esclavage, n'est pas dans la revendication stérile mais dans le partage de cette mémoire avec tous. L'histoire n'est pour nous ni un juge, ni un tribunal mais nous permet de nous inscrire dans le monde à venir pour une meilleure cohésion de la société.

COLLECTIF PACA POUR LA MEMOIRE DE L'ESCLAVAGE

PROGRAMME D' ACTIONS DU 10 MAI 2018

1 ER TEMPS

17H Rassemblement des membres du CPPME et accueil des artistes

Ouverture de la cérémonie par un spectacle de rue précédant le protocole, notamment avec des citations et des dates marquantes en fil rouge (Haïti avec Toussaint Louverture, Lampdusa...)

Nous ne dérogerons pas à la lecture à la lecture du Code noir, des textes sur des panneaux en carton faisant écho à notre thème « L'Esclavage d'hier à aujourd'hui ».

Des sketches, des performances artistiques, tout cela 1h avant la cérémonie

Il y aura un accompagnement des élus par les enfants vers le quai d'honneur cette année.**17h30** : Rassemblement et mise en place des autorités sous le perron de la Mairie
17h55 : arrivée de M ; le Préfet de la région PACA, préfet des BDR

2 e TEMPS

18h00 : son du tambour et arrivée des officiels avec le chant d'une cantatrice.

18h05 : lecture des 3 premiers articles de la loi Taubira par des enfants.

18h10 : lecture d'un 1er texte

18h15 : Lecture d'un deuxième texte

18h20 : allocutions du président du CPPME ou un représentant, M. le préfet de Région PACA des BDR

18h35 : lecture du texte d'un poème écrit par les enfants

18h40 : tambours, jeté de pétales , recueillement et chant de la marseillaise chanté par les élèves

18h50 Fin de la cérémonie

Liste des partenaires du 10 mai 2018

- ❖ Mestre Juruna, maître danseur de Capoeira avec Gathino et ses élèves Madeira, Pantera, Golias..
Le spectacle se nomme " La traversée";
- ❖ -Aboubacar Yattabari dit Ladj, danseur interprète et acteur. Qui nous prépare
- ❖ L'association Solidarité Provence Amérique du Sud(ASPAS) Présider par Madame Harispe
Qui va diffuser un court métrage sud Américain à la salle Bailli,
- ❖ L'Association de la communauté chrétienne africaine de Marseille, qui avec leur chorale;
- ❖ Afriki Djigui Theatri, membre fondateur du CPPME est aussi avec notamment la diffusion d'un long métrage sud américain le 20 mai prochain;
- ❖ le CRAN avec Nassurdine Haidari
- ❖ La Fraternité Malienne en Région Paca(FRATMA) est aussi partenaire;
- ❖ La LICRA;
- ❖ -MUDRA(Mémoire Unité Dignité des Rapatriés d'Algérie);
- ❖ Association Marseille Passion, avec les enfants qui seront parties prenantes de la cérémonie.
- ❖ -Le Groupe "GOSPEL FOR ALL".

-PARTENARIAT AVEC LE L'ASSOCIATION SOLIDARITE PROVENCE AMERIQUE DU SUD

- Le court métrage *Beauté contre Pauvreté à Jalousie* du réalisateur haïtien Arnold Antonin sera programmé 10 Mai à 16h30, Salle Bailli de Suffren(Hôtel de Ville) ;

-Le film *AZU Venezuela*, de Luis A.Lamata programmé le 20 Mai à 15 h à AfrikiDjiguiTheatri 27 Rue d'Anvers, 13004 Marseille.



-Le CPPME, a été invité au siège de l'UNESCO à Paris le 08 juin 2018, dans le cadre du projet "les Routes de l'Esclave". Et participer à son événement "Vivre ou Mourir" à l'occasion de la sortie du vinyle connecté de "Memorial ACTe I & II" (première mondiale)



-Le 09 septembre 2018 le collectif Paca pour la Memoire de l'Esclavage a été présent comme l'année dernière au Festival des associations de la ville de Marseille "VIVACITE".



PROJETS POUR 2019 :

-Vendredi 10 mai 2019 à définir ;

-Projet dans le cadre du Black History month :Theme « les impacts de l'esclavage des noirs et ses avatars sur la société actuelle » 2019 ;

-En outre nous projet d'organisation d'une course avec notre partenaire Marseille Passion le mai 2019 au parc du 26^{ème} centenaire et une démonstration de karaté. Promouvant les valeurs du sport et sa fonction émancipatrice pour les noirs dans le contexte de fortes discriminations ;

-Poser les bases de la recherche d'un local pour CPPME ;

Le CPPME, doit désormais célébré **le 21 mai anniversaire de la loi Taubira** et d'autres dates que nous ne pouvons plus garder sous silence :

- ❖ Le 21 mars Journée internationale de la discrimination raciale
- ❖ **Le 25 mars journée internationale de la commémoration des victimes de l'esclavage et la traite transatlantique des noirs ;**
- ❖ 20 juin journée des réfugiées
- ❖ **30 juillet journée internationale de la dignité des victimes de la traite d'êtres humain ;**
- ❖ **23 août Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition ;**
- ❖ 15 septembre journée de la démocratie ;
- ❖ 25 novembre journée internationale de l'élimination de la violence à l'égard des femmes ;
- ❖ **9 décembre Journée internationale de la solidarité humaine.**

Liens :

<http://destimed.fr/Marseille-Retour-sur-la-ceremonie-de-commemoration-de-la-Journee-nationale-des>

<https://www.esclavage-paca.com/>

<https://fr-fr.facebook.com/pages/category/Community/Collectif-paca-pour-la-memoire-de-lesclavage-189546267832525/>